

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 73 (1934)
Heft: 7

Artikel: Les hospices des pestiférés à Yverdon
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-225695>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

FONDÉ PAR L. MONNET ET H. RENOU
Journal de la Suisse romande paraissant le samedi



ON SYNDICO EIMBETA

LLIAO poûro syndico, tot parâi ! l'ant ti lè z'embarres de la coumouna. Se lè tserrâre l'ant de la pacota, l'è la fauta ào syndico. Se lâi a trâo de derbon, l'è la fauta ào syndico. Se la grippa l'è croûte, onn' annâi, l'è lo syndico que n'a pas fé à clioûtre lè z'écoule. Sè la balla-mère à Bequelhion sè dètrâque vè lè coumeniion, l'è la fauta ào syndico, que l'arâi dû lâi dèvesâ bon patois on iâdzo à la tota por cein que n'è pas de la coumouna. Se grâle, tot cein, de bâ savâ, l'è la fauta ào syndico, que n'a pas fé terî lo canon justo à l'avi que faillâi. Se plliâo trâo, l'è la fauta ào syndico, l'è bin su : vouâitide pè clli l'Afrique iô l'ant on gouvernement de sorta, ie plliâo pas tant. Clliâo poûro syndico, sant bin d'à pllieindre !

E s'on pâo pas avâi lè compto de coumouna, quemet à Moille-lè-Tiudre, l'è la fauta ào syndico. Mâ stase s'è passâi lâi a dza onna bouna vourbarba de temps. La vo vu dere tot parâi ! Pâo ôtre utilo po que lè syndico d'ora fasséyant atteinchon,

Et vâ ! Clliâo compto de coumouna ! Lo Conset lè reciliâmâve à la Municipalità, la Municipalità ào bossi, et stisse desâi :

— Sant vè lo syndico !

Mâ sti z'isso quand on lâi ein dèvesâve, vengnâi tot passâi et desâi — po que sâi de de dere oquie — :

— Lè z'isso oncora vu bin adrâi !

L'ètai bin veré ! Lo syndico l'avâi lè compto. Lo bossi lè lâi avâi bailli po lè vère, devant de lè recopiâi su sè lâvro. Lo bossi lè fasâi adâ, po coumeincâ, su on barbouillon de fin papâ, et pu, quand l'avâi tot marquâi à tsavon, du : *Intérêts de la dette*, tant qu'â : *Le boursier, son compte*, allâve lè portâ ào syndico.

De cotouna, stisse lo fasâi pas atteindre po lè lâi rebailli. Mâ, sti an, lo bossi pouâve pas lè ravâ quand bin lè z'avai reciliâmâ ceint iâdzo. Lo syndico desâi adâ :

— Vant veni. Lâi a dâi faute ! Te comprendind.

Po fini, l'è lo préfet que lè z'a reciliâmâ. Et vo séde qu'on préfet n'a pas ètâ fé po onna riza. Sant tant bon qu'on vâo, mâ la loi l'è quie et lâi a pas à quechelhâ.

Lo préfet l'a dan de :

— Lâi a pas de nani ! Clliâo compo lè mè faut et l'è tot po rein de cresenâ !

Adan, lo syndico l'a fé veni lo bossi à l'ottô. Sè sant einclliou lè doû grandteimp, grandeimp, dein lo pâilo, à fêre dâi chiffre, à comptâ, à recomptâ.

Que s'ètai-te passâ ? Lo pu bin vo dere, oïra que la fenna ào bossi l'a racontâ vè lo bornâ et que l'ant bin rizu.

Clliâo compto, lo brouillon l'avâi dan ètâ fé su on galé papâ minçô quemet de la sia (*soie*). Lo syndico lè z'avâi met su lo ratali, tandu que dinâve et pu lè z'avâi àobilliâ. La vèprâ, l'avâi

tiâ on caion. Adan la syndica, que voliâve einvouyâ on bocon de sâoccès à grellâi à sa chère, quemet vayâi pas tant bâ, l'avâi trovâ clli galé papâ et l'avâi einvortolâi la caïenâle avoué et l'avâi betâ lo paquiet su lo ratali.

Lo leindèmân, quand l'a voliu lo repreindre, l'ètai via. Tot cein qu'on a retrovâ, l'è on bet de foliet, dépoueint de graisse, tot défarattâ, qu'on pouâve justo oncora lière dessu : « *Recettes diverses et casuelles* ».

Outre la né, le matou l'ètai veginâ... et l'è li que l'avâi rupâ lè compto de coumouna.

Compreinde-vo, ora ?

Marc à Louis.

RECHERCHES

MEPHISTO a fini sa salade.

D'un coup sec, il essuie son bec au barreau de la cage, relève la tête et semble dire :

— Les canaris ont bien de la chance !

Et pour se prouver à lui-même qu'il a vraiment raison, il saute lestelement sur le perchoir supérieur d'où, par la fenêtre, il jouit d'une vue plongeante sur le chêneau qui borde le toit. C'est un coin familier aux moineaux, et Méphisto peut comparer tout à son aise leur vie aventureuse et pénible à la sienne, facile et insouciante. Cependant, un bruit bizarre qui dure depuis un moment, finit par attirer son attention.

M. Mélichon, à genoux devant un large tiroir, gesticule, s'échauffe, s'impâtie, parle tout haut, se gratte l'oreille et se désespère. Une main s'appuie sur le parquet ; l'autre, plongée dans le tiroir, se glisse sous les cravates et les déplace, passe sur les chemises et les déplie, tourne la boîte à cols et la renverse, escalade une pile de mouchoirs qui chancelle d'abord, puis s'abat sur des chaussettes désepârées. Mais, indifférente, la main va, vient, décrit des lignes droites, des lignes courbes, des lignes brisées, des cercles, des ellipses et des paraboles ; elle poursuit avec ardeur son expédition et sème dans le tiroir une panique générale, sans toutefois parvenir à trouver l'objet de ses recherches : une paire de lacets de chaussures.

Enfin M. Mélichon s'arrête, pousse, un *ouf* de découragement, s'éponge le front, et médite une stratégie nouvelle. Méphisto, lui, assistant à un tel spectacle pour la première fois, suit les opérations avec un grand intérêt. Ah ! certes, il préfère sa place à celle du pauvre moineau qui s'ennuie sur le bord du toit, et il se répète en lui-même :

— Les canaris ont bien de la chance !

M. Mélichon ne veut pas se reconnaître vaincu par une paire de lacets, et s'apprête à une nouvelle attaque. Il s'appuie de la main droite sur le parquet, et de la gauche, reprend ses incursions, fouille sans répit, traverse le tiroir d'un coin à un autre, mais toujours sans succès.

Soudain, il se frappe le front, et s'écrie :

— Que je suis bête !

La main gauche s'est calmée. D'un bond, M. Mélichon est sur pied, en une seconde vers l'armoire. Rapidement, il l'ouvre, et en sort son pardessus. Une main disparaît dans une des poches, s'agit, et revient victorieuse, avec la paire de lacets.

— J'en étais sûr !

Puis, revenant à son tiroir, M. Mélichon, ter-

Rédaction et Administration :
Pache-Varidel & Bron

Lausanne

III

ABONNEMENT :
Suisse, un an 6 fr.
Compte de chèques II. 1160

III

ANNONCES :
Administration du Conteur
Pré-du-Marché, Lausanne

rifié, réalise enfin les dégâts causés par une poursuite inutile.

— Voilà pour occuper ma soirée...

Et, tournant la tête du côté de Méphisto, il conclut :

— Les canaris ont bien de la chance.

Pierre Addor.

Pas de questions. — Un médecin est appelé auprès d'un vieux grincheux :

— Eh bien, Monsieur, qu'est-ce qui ne va pas ? lui dit-il d'un ton jovial.

— Ça, c'est à vous de le trouver. C'est pas la peine d'être médecin, s'il vous faut d'abord poser des questions.

Le médecin, ayant jugé le client :

— Vous avez le téléphone, Monsieur ?

— Oui, pourquoi faire ?

— Je désire vous faire visiter par un vétérinaire de mes amis. Il a l'habitude d'ausculter sans poser de question.

LES HOSPICES DES PESTIFERES A YVERDON

TES documents anciens que renferment les archives d'Yverdon, mentionnent à plus d'une reprise l'apparition de la peste. La médecine était encore peu développée et l'on confondait peut-être, sous cette dénomination, des épidémies nombreuses causées par la malpropreté des rues, les constructions défectueuses, le défaut de linge, les émanations malsaines, qui se dégageaient des fossés aux eaux croupissantes, entourant le château et une notable partie des murs de la ville. Le mal prit des proportions considérables à partir du quatorzième siècle.

Il n'existe alors à Yverdon aucun hospice consacré aux pestiférés. Ceux-ci devaient rester dans leurs demeures. Quand ils sortaient, l'autorité leur imposait l'obligation de porter des baguettes blanches pour éviter au public le danger d'entrer en contact avec eux.

En 1507, une confrérie se forma pour venir en aide aux malades que frappait le fléau. Elle prit le nom de confrérie de St-Roch et de St-Sébastien. Sous le patronage de ces deux saints, une chapelle particulière fut fondée dans la chapelle de la Vierge Marie, sur la place.

Pour constituer un fonds, la confrérie fut appelée à la charité publique. Les dons arrivèrent avec abondance, et le 18 février de l'année suivante, Jeannette, fille de feu Jean Pasquet et veuve de Martin Maulcuit, marchand drapier et bourgeois d'Yverdon, légua l'importante somme de soixante douze livres lausannoises à la nouvelle association. En 1513, le recteur et procureur de la confrérie était noble Jean Robin. L'avoir dont il pouvait disposer maintenant, était assez considérable pour ériger, en dehors de la ville, dans un endroit où il n'existe encore aucune habitation une petite maison où les pestiférés seraient reçus sans obstacle.

Mais l'établissement ainsi créé se montra bien-tôt insuffisant. Il s'agissait de trouver les ressources nécessaires à la construction d'un bâtiment plus vaste. Le nouvel hospice devait être placé, comme le premier, sous l'invocation de St-Roch. Un bourgeois d'Yverdon, le notaire Provide-Antoine Masset, profondément touché par le sort des infortunés que l'épidémie multipliait sans cesse, légua par un testament, une rente annuelle et perpétuelle de 14 sols lausannois, bonne monnaie, en faveur de la bâtie de l'hôpital projeté. Cette somme devait être versée entre les mains d'égrégies

Pierre Sarre, bourgeois d'Yverdon, nommé recruteur et procureur du futur hôpital. Pour commémorer ce don généreux, la confrérie s'engageait à faire célébrer chaque semaine une messe dans la chapelle des pauvres d'Yverdon et ensuite dans celle de St-Roch, une fois qu'elle serait complètement achevée. Mais les difficultés ne tardèrent pas à s'accumuler et à retarder la fondation du nouvel hospice. La ville était tombée au pouvoir des Bernois et il fallut que la contagion survenue en 1546 et en 1582 fit un grand nombre de victimes, pour obliger les conseils à ériger un bâtiment dont il n'était plus possible de se passer. Il portait le nom de grand St-Roch et fut achevé en 1611, au moment où la peste exerçant de terribles ravages, surtout dans la rue du Pré, avait rempli d'effroi les habitants de la petite cité. A la date du 6 octobre, les registres annoncent, en effet, que la peste a éclaté dans la rue du Pré. Ceux qui l'habitent, est-il spécifié, doivent se garder de courir par la ville, autant que possible. On ne s'approchera pas des pestiférés et ceux-ci cesseront d'envoyer leurs enfants à l'école.

Revenant un peu en arrière, nous apprenons veley de faire sortir sa femme de la ville, de nettoyer sa maison et de s'y tenir enfermée avec sa famille, jusqu'au bon vouloir de Dieu.

En août 1582, on devait payer à Jean Cuvra, chirurgien de St-Maurice, pendant tout le temps qu'en mai 1546, on avait ordonné à Pierre De que durerait la contagion, cent florins. Un logement pourvu d'un lit garni avait été préparé pour lui. Les pauvres comme les riches avaient à lui livrer 6 deniers pour chaque saignée, mais, ajoute le document que nous citons librement, il était permis de donner davantage, sans y être contraint. Quand aux emplâtres et aux médicaments, le chirurgien devait se montrer raisonnable et ne pas sortir de la ville sans autorisation, tant que la peste durerait. De plus, il était astreint « d'escrigner ceux qu'il soignerait ».

En 1628, la peste éclate de nouveau à Yverdon. Elle continuait à sévir au mois de septembre et l'on pria les seigneurs pasteurs d'aider les affligés, de les visiter fidèlement, de les consoler et de les soutenir par leurs conseils, leurs prédications et leurs prières.

Les « marrons » et les « marronnes », c'est-à-dire les personnes spécialement chargées de soigner les malades, « juraient de ne rien détourner des effets de ceux qui succombaient à leurs maux ».

On les payait généreusement en considération du péril auquel ils étaient exposés. Ce fut, semble-t-il, la dernière attaque de la peste à Yverdon, et dès lors le grand St-Roch changea de destination. Il avait été vendu par la ville en 1860 à M. Billaud, tuilier, et fait encore partie des immeubles de la briqueterie, tandis que le petit St-Roch, qui était devenu la ferme de la ville, fut vendu par celle-ci en 1906.

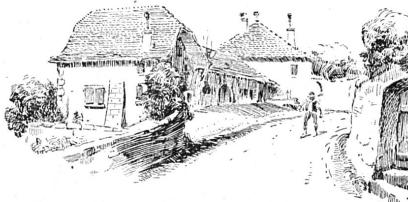
(Journal d'Yverdon.)

LES ADIEUX DU BAILLI DE MORGES

Atié, gondrée admirabel,
Atié, lac Léman choli ;
Ma touleur il est féritable,
Che rétourne à Bern anchour'd vi !
Atié, château pien gonfotabel,
Auchour'd vi, ché doit te quitter,
A cause les Fautois tétestabel
Ont broglamé la liberté !
Atié pelle gave tu tîme,
Atié ton pon fin chénérreux ;
Gonter moi, ils font un grand grime,
Ceux qui me chassent te chez eux !
Atié, bedises Vaudoises,
Ché troufais fos yeux si cholis ;
Aujourd'vi, fous êtes nargoises,
Fous me tites : « Fa fers Gritli ! »
Fous avez plis Popéissance
Que fous afiez eue andrefois,
Bour moi et bour Leurs Excellences ;
Fous foulez régretter, ché grois !
On afait du zollicitute,
Bour tous les Fautois, nos suchets,
Qui sont tout pleins d'incratiute,
Te ménaces, te noirs brochets !
Enfin, atié, tous les hommaches,

Atié la cloire et les honneurs ;
Ché rentre à Berne, c'est tommache ;
Il est pien fini, le ponbeur !
Ché tois bartir tans le vature,
Le dambour il pat le rabbel ;
Téhors, au milieu tu murmure,
Ch'entends grier : Fife Tafel !
La révolution gommence,
Il ne faut blus rien esbérer ;
Que font tire Leurs Excellences ?
Elles toisent s'exasbérer ;
Atié, ponne fille te Morches,
Tu vas me récetter touchers !
L'émotion me serre la corche !
Atié pon fin ! Atié amours !

Pierre Ozaire.



LE FOND DE L'AME

— Tu sauras, Juliette, que si tu le prends, tu n'auras pas tout pleuré au berceau.

— Je voudrais bien savoir pourquoi tu dis toujours ça ?... Quel mal a-t-il fait ?

— Je sais ce que je dis, tu n'auras pas tout pleuré au berceau.

Légèrement boudeuse, Juliette sortit de la chambre. Maman l'énervait à la fin. Elle lui gâtait tout son bonheur. Naturellement, Edmond avait des défauts... Si maman réussissait à lui trouver un mari sans défauts, elle le prendrait, oui, elle lâcherait Edmond pour le prendre. Mais en attendant... Voyons, qu'est-ce qu'il y avait à lui reprocher, à Edmond ?... Des fois, il se vantait un peu de ce qu'il faisait et de ce qu'il savait. Oui, ça c'était vrai, mais ce n'était pas bien terrible ; il y en a assez d'autres qui se vantent... Ça, elle pouvait le lui pardonner. Il était aussi un petit peu vaniteux de ce qu'il était joli garçon. Mais c'était la moindre des choses. Elle lui ferait assez passer ça en se moquant un peu, gentiment, de lui... Ça, elle pouvait aussi le lui pardonner... Et quoi ?... Ah oui, sa mère à lui se plaignait qu'il n'était pas très gentil pour elle. Mais sa mère était une vieille « piorne » qui avait toujours à se plaindre. Probablement qu'elle exagérait. Et ce n'était pas bien gentil à elle de dire du mal de son fils.

Et puis quoi encore ? Oh ! elle n'était pas aveuglée par l'amour et voyait tout distinctement... Qui, avant de la connaître, il avait courtisé celle-ci ou celle-là, mais ils font tous comme ça avant de trouver celle qui leur convient. Ça, elle pouvait aussi le lui pardonner. D'ailleurs, de toutes ces filles qu'il avait un petit peu fréquentées, de laquelle pouvait-on dire que c'était mal fait de la laisser ? Amélie, peut-être, mais c'était la seule, et puis, elle n'était pas jolie, et si drôlement habillée, avec des vieilles robes de sa maman, des robes trop longues, et jamais elle n'avait mis de jolis bas. Naturellement, ce n'était pas sa faute, elle soignait sa mère, elle n'avait pas le temps de penser beaucoup à sa toilette ; mais pour Edmond, ce n'était pas la femme qu'il fallait, ça non... Tout ça n'était que des peccadilles, et elle aimait quand même mieux Edmond, avec tous ses petits défauts, mais qui était si aimable, qui se précipitait pour vous aider à mettre votre jaquette, qui savait faire des compliments et qui parlait avec un si joli accent, que Marcel, par exemple, qui tournait sept fois sa langue avant de laisser tomber un mot, et qui ne parlait que de pommes de terre et de bétail... Oui, c'était jugé, elle aimait Edmond et serait sa femme. Mais finirait bien par en prendre son parti et par reconnaître qu'elle avait tort.

Juliette se rassurait ainsi, mais les paroles de sa mère lui bourdonnaient aux oreilles et la pensée qu'Amélie, avec ses robes trop longues et ses yeux tristes, lui piquait le cœur de temps en temps. C'est pour cela que, le soir même, elle en

parla à Edmond, timidement, précautionneusement.

— ...Au fond, Amélie, c'est une bonne fille, qui a bien des qualités. Pourquoi ?...

Il éclata de rire.

— Pourquoi ? mais tu ne l'as jamais regardée, avec ses cheveux plats et ses yeux effarés, tu trouves que c'est une femme pour moi ?

Juliette l'avait déjà pensé, mais de l'entendre affirmer ainsi la choqua.

— Alors, pourquoi lui as-tu fait la cour ?

— Que veux-tu ?... Je voulais lui faire un petit plaisir, je voyais qu'elle en tenait pour moi.

— Tu crois, dit Juliette de nouveau choquée.

— Je te crois... A l'heure qu'il est encore, je pourrais te faire voir... Oui, je veux te montrer quelque chose, viens, il y aura à rire.

— Quoi, que veux-tu me montrer ? Où me mènes-tu ? J'aimerais mieux qu'on aille s'asseoir sur le banc...

— Viens toujours.

Juliette se méfiait et n'avait aucune envie d'aller. Mais que faire ? Refuse-t-on quelque chose à un garçon dont on est si fort amoureuse, qu'on l'apprécie à tout coup et qu'on ne veut pas mécontenter ? Elle le suivit jusque près du jardin où Amélie cultivait quelques choux, un carreau d'œilletons blancs et un magnifique rosier grimpant qui protégeait la façade de la petite maison contre la pitié que, sans doute, elle eût inspirée. Une haie tournait autour de ce jardinier, une haie de groseilliers dans laquelle il y avait des nids. La maisonnette en arrière était toute petite et pauvre, avec un toit par place verdé de mousse. Et c'était facile de voir que ce toit avait ici et là des gouttières. Sur les trois fenêtres de la façade, une seule brillait près de la porte d'entrée qui devait être aussi celle de la cuisine.

— Que veux-tu faire, Edmond ?

Sans savoir ce qui allait se passer, Juliette était inquiète et mal à l'aise.

— Veille-toi, dit Edmond, je vais frapper comme je faisais quand j'allais vers elle. Tu vas la voir gicler dehors.

Juliette n'eut pas le temps de s'interposer. Edmond était vers la porte qu'il frappa de deux coups retentissants, puis d'un troisième après un petit intervalle. Puis, en deux sauts, il fut près de Juliette cachée par la haie d'où il se tint penché et la tête en avant pour voir la porte.

— Regarde !

Amélie était sur le seuil. Elle se tourna de tous côtés, entra dans le jardin, à mi-voix appela : « Edmond... C'est toi, Edmond ? » Elle revint sur ses pas, en fit deux ou trois du côté de la haie et revint sur le seuil.

— Edmond ! appela-t-elle encore.

Elle prêta l'oreille, puis elle mit son bras au travers de son visage, et, en même temps que le bruit de la porte refermée, Juliette entendit celui d'un sanglot.

— Tu as vu ? dit Edmond, à présent tu sauras que je ne te dis pas des blagues quand je prétends qu'elle est folle de moi.

— Tais-toi... Tu n'as pas honte ?... Laisse-moi à présent... Jamais...

Comme Amélie, elle s'enfuit le bras sur les yeux, et Edmond entendit un autre sanglot.

L. Musy.

MONOLOGUE DE LA PLUIE

E suis la pluie... Ma fonction, ma raison d'être, que dis-je, ma condition d'existence : c'est de tomber...

Si je ne tombais pas, je serais nuage, nuée, vapour, je ne serais pas pluie.

Je peux donc dire : je tombe, donc je suis. Et je puis dire encore : je tombe, donc tu t'essuies.

En général, les hommes ne m'aiment pas. Ils disent « ennuyeux comme la pluie ». Ce qui ne les empêche pas de dire aussi « une pluie bienfaisante ». Tous leurs jugements sont d'ailleurs pleins de ces contradictions. Quand ils ne m'ont pas vue depuis huit jours, ils m'appellent à grands cris. Dès que je suis là depuis trois quarts d'heure, ils ont assez de moi et me maudissent.

Ils voudraient que je tombe la nuit. Mais la